

L'aubergiste était coutumier du fait

28-06-2020

A l'hôtel de la Régence. Rappelez-vous bien le nom de cet hôtel, madame, afin de n'y pas aller dans le cas où, malgré mes recommandations, vous visiteriez Philippeville. On nous demanda cent cinquante francs pour notre dîner et quatre-vingt-dix francs pour nos chambres. Vous voyez qu'il y avait progrès sur la fonda de Europa de Cadix. Nous laissâmes les deux cent quarante francs entre les mains d'un juge de paix qui nous promit de nous rendre justice, et qui, chose merveilleuse, quoiqu'il fût Français, nous la rendit. Au reste, l'aubergiste était coutumier du fait. Lorsque monsieur le duc d'Aumale passa à Philippeville, il dîna, avec ses aides de camp, à ce même hôtel de la Régence. La carte demandée, on lui apporta une addition de mille écus. Monsieur le duc d'Aumale fit comme nous; il consigna les mille écus entre les mains de la justice, qu'il chargea de régler la carte, laissant la différence aux pauvres. Les pauvres héritèrent de deux mille cinq cents francs.

Alexandre Dumas, Impressions de Voyage. Le Véloce, 1861

Jean-Jacques Salomon

palia@editionsdupalio.fr